Il est à regretter que le marché du poisson salé ne soit pas aussi favorable. Étant donné les stocks considérables de poisson salé qui existaient ce printemps, les conséquences pourraient être défavorables sur les prix payés aux pêcheurs. Je me joindrai au ministre pour louer le travail du Conseil de recherches sur les pêcheries du Canada. Je dirai, en passant, que, dans bien des cas, les constatations du Conseil s'appliquent difficilement à la pêche pratique. Or, c'est très important. Il est bel et bon que ce Conseil fasse des recherches, mais si les pêcheurs ne sont pas en mesure de mettre ses conclusions en pratique, il n'aura pas grande utilité.

C'est un fait bien connu que les chriffres qu'on possède sur les prises de poisson accusent une augmentation constante, les dix dernières années, à mesure que de plus en plus de pays essaient de trouver, dans la mer, la nourriture nécessaire à la population toujours croissante du monde. En réalité, la prise mondiale, qui, en 1949, s'élevait à près de 20 millions de tonnes, atteignait, dix ans plus tard, c'est-à-dire en 1959, près de 35 millions de tonnes, soit une augmentation de plus de 80 p. 100.

Pendant les dix dernières années, le produit de la pêche au Canada n'a pu égaler cette tendance toujours croissante et si frappante en ce qui concerne les pays comme le Japon, la Chine, l'URSS, la Norvège et d'autres encore, pour n'en mentionner que quelques-uns, sans même parler de notre voisin, c'est-à-dire les États-Unis d'Amérique, qui sont, comme on le sait, le principal pays producteur de poisson et de produits de la pêche.

Tandis qu'au cours des dix dernières années, la prise a augmenté de 80 p. 100 dans ces pays, au Canada, qui possède cependant des côtes si étendues—peut-être les plus étendues de tous les pays du monde—la prise a probablement augmenté de moins de 5 p. 100.

D'après les données statistiques, la production canadienne en 1960 a atteint près de deux milliards de livres. Pour faire la comparaison, la production de 1949 était de 1,900 millions de livres, et celle de 1950, de 1,975 millions de livres. Je répète qu'il s'agit d'une augmentation de moins de 5 p. 100 pour les dix dernières années, en comparaison d'une augmentation de 80 p. 100 pour le reste du monde.

Tandis que notre prise semble rester constante, voyons un peu ce qui se passe dans l'Union soviétique par exemple. J'ai ici le dernier rapport de l'Association des pêcheurs de Colombie-Britannique, intitulé Facts on Fish. Une partie du rapport a pour titre: «L'expansion des pêcheries soviétiques», et l'on y relève le passage suivant:

Lorsque les Nations Unies ont publié les chiffres du produit de la pêche des principaux pays, en [M. Robichaud.] 1960, les journaux spécialisés du monde entier se sont dits inquiets de l'expansion étonnante que prend l'industrie soviétique de la pêche.

Les hommes de sciences soviétiques ont prédit que leur pêche de 1958, qui atteignait six milliards de livres, atteindra, en 1965, 10 milliards de livres, ce qui ne peut se réaliser que par une intrusion agressive dans toutes les pêcheries importantes du monde.

En 1956, la flotte soviétique comptait deux chalutiers qui faisaient de la pêche «exploratrice» sur les grands bancs de Terre-Neuve. En 1960, une flotte de 110 chalutiers russes est devenue l'une des plus grandes productrices de la région.

des plus grandes productrices de la région.
Ce qui inquiète davantage les pêcheurs de la
Colombie-Britannique, c'est l'accroissement constant de la pêche par les Russes du côté américain
du Pacifique nord. M. Boris Kulikov, observateur
russe à la réunion sur les pêcheries du Pacifique
nord, à Vancouver, l'automne dernier, a déclaré
bien carrément: «L'industrie soviétique s'intéresse
à la mise en valeur et à l'exploitation de toutes
les ressources marines du Pacifique nord.»

Une grande flotte de chalutiers russes a pris, l'an dernier, 300 millions de livres de poisson de fond dans la mer de Béring. Des navires de pêche «exploratrice» du même genre ont été vus au sud des Aléoutiennes, où ils faisaient des essais de pêche sur les grands bancs de flétans si soigneusement conservés par le Canada et les États-Unis, aux termes du traité sur le flétan du Pacifique qui a valu une prise annuelle de 70 millions de livres de poisson aux deux pays.

de poisson aux deux pays.

Les Japonais s'abstiennent de pêcher sur ces bancs, aux termes du traité international sur les pêcheries du Pacifique nord. Vu que la Russie n'est pas partie à ce traité, rien n'empêche, légalement, les chalutiers russes d'exploiter ces bancs sans tenir compte des règlements de conservation.

Il n'est donc pas étonnant que les prises de poisson augmentent de 80 p. 100 dans d'autres pays du monde tandis qu'ici, au Canada, nous ne pouvons accuser qu'une augmentation de 5 p. 100 en dix ans. C'est un problème des plus graves, que le gouvernement de notre pays ne doit pas négliger.

Nos pêches de l'Atlantique et du Pacifique sont dangereusement menacées par les navires de pêche et les chalutiers russes au large de nos deux côtes, et on ne semble rien faire pour parer aux effets destructeurs de semblables opérations de pêche.

Compte tenu de la valeur débarquée de toutes les espèces de poissons, y compris le poisson de mer et le poisson d'eau douce, nous voyons que la prise a rapporté aux pêcheurs environ 96 millions de dollars en 1950; 100 millions de dollars en 1951; qu'elle a baissé à 90 millions en 1955, et qu'elle s'est maintenue à environ 100 millions de dollars en 1959. Ces gains globaux répartis entre 60,000 ou 75,000 pêcheurs à plein temps et à temps partiel, sont demeurés stables pendant que le coût de la vie montait presque du double et que le coût des navires et des agrès de pêche faisait plus que doubler.

Un coup d'œil sur les crédits du ministère des Pêcheries nous indique que le total des dépenses, de \$7,500,000 qu'il était en 1949-1950, a atteint \$12,500,000 en 1955 et qu'il